

CONSEIL MUNICIPAL 72 questions pour une première vraie" séance

Dix à l'heure en moyenne

Dix à l'heure, c'est le rythme du soir. Dix questions à l'heure, alors qu'il y en avait soixante-douze au programme, autant dire que la séance du conseil municipal qui se déroulait hier soir a duré longtemps... très longtemps! Il faut reconnaître aussi que c'était un peu soir de retrouvailles pour tout ce beau monde. Car si bien entendu, à deux autres reprises, adjoints et conseillers se sont réunis sous la houlette du premier magistrat UMP Marie-Josée Roig, pour "installer" le nouveau conseil, aucune séance réelle n'avait encore eu lieu. Il fallait donc fêter ça! A coup de joutes verbales, et de questionnements multiples, avec une opposition

prête à jouer son rôle et ce dès le départ. L'occasion aussi de connaître les trois groupes qu'elle a décidé de former: groupe PS, groupe PRG et groupe Rassemblement de la gauche, écologistes et altermondialistes.

Ainsi, dès la première délibération - qui avait trait au règlement intérieur - pas moins de 3/4 d'heure auront été nécessaires pour parvenir au vote. La PS Michèle Fournier-Armand a ouvert le feu, avant que le PC André Castelli ne prenne le relai. Temps de parole et place laissée à l'expression de l'opposition dans les publications municipales auront été revendiquées, du fait, entre autres, de l'augmentation de ses conseillers (12 désormais, contre les neuf de la dernière manda-

ture).

Travaux de la digue de la Durance

Après que contrat urbain de cohésion sociale, subventions sportives, éducation ou encore RMG n'aient donné lieu qu'à des face à face assez électriques, devait arriver sur la table une délibération concernant la digue de protection de la Durance. Présentée par François Leleu, délégué à l'environnement, elle aura auparavant fait l'objet de précisions de la part de Marie-Josée Roig. « L'État impose de nouvelles contraintes avec des études portant sur les pieds de digues. Il n'y a pas de risque majeur, mais les travaux de confortement sont préconisés pour une somme estimée à 14 millions d'euros.

L'importance de la somme s'explique par la nécessité de réaliser au sommet de la digue, une piste susceptible d'être empruntée par des engins de terrassement en cas de crue ».

Et, a-t-elle ajouté, « il faut élargir les digues sur toute leur longueur. Des expropriations sont nécessaires et les délais de réalisation seront importants ».

La Ville financera à hauteur de 18 % ces réalisations, les autres partenaires étant le Grand Avignon, le Département et la Région.

Le conseil devait se poursuivre sur nombre d'autres délibérations, avant de se clôturer par le rapport d'observations de la chambre régionale des comptes.

La suite du conseil dans notre édition de demain



Les trois groupes d'opposition constitués (PS, PRG, et Gauche, écologistes et altermondialistes) se sont relayés pour prendre la parole au cours de cette première séance du conseil municipal.

Le DL / Christophe AGOSTINIS

Le gymnase Scheppler va renaître de ses cendres

La proposition numéro 31, proposée par l'adjoint aux sports Alain Joubert-Bompard, concernant la reconstruction du gymnase Scheppler a été acceptée à l'unanimité. Le bâtiment a en effet été détruit par un incendie en août 2007. Un appel d'offre va pouvoir être lancé en vue des travaux, dont le coût provisoire est estimé en

total à 2 500 000 €. Le nouveau gymnase sera reconstruit à l'identique, avec toutefois une meilleure optimisation de l'espace. Il comprendra une salle de gymnastique artistique, dans laquelle des activités de gymnastique rythmique se dérouleront. Une salle de gymnastique générale sera également aménagée avec

plusieurs activités, dont certaines à destination des séniors et des bébés. Bien entendu, la construction se fera, d'après les services de la mairie, en prenant en compte l'aspect développement durable ainsi que le respect de la charte de l'environnement.

O. T.

48 642,38 € pour la SPA

Unanimité pour la proposition d'Alain Emphoux, délégué à la santé, à l'hygiène et à la protection des animaux. La mairie souhaite assurer un contrôle sanitaire efficace, avec entre autres « les chiens errants qui arrivent avec les personnes sans

domicile fixe, de plus en plus nombreuses. Et ainsi protéger habitants et touristes, car les animaux peuvent être assimilés à des armes », a expliqué Marie-Josée Roig. Une convention avec la Société protectrice des animaux vauclusienne, pour la mise en

fourrière des animaux errants à hauteur de 44 601,98 €, soit 0,51 € par habitant (88 312), ainsi que l'aide à la stérilisation des chats errants, à hauteur de 4 040,38 € a été adoptée. Soit une subvention totale accordée à la SPA au titre de l'exercice 2008, de 48 642,36 €. □

Conseil sans commission

Alain Joubert-Bompard, adjoint délégué aux sports, a présenté une délibération concernant des subventions exceptionnelles attribuées à certaines associations sportives.

L'élú d'opposition Joël Peyre (PRG) a demandé des préci-

sions quant aux "critères tangibles d'attribution des subventions aux clubs sportifs", ce qui n'aura pas empêché l'ensemble de l'assistance d'adopter cette proposition.

Ainsi le club " Avignon sport Barbière basket " obtient à titre exceptionnel 24 000 €

pour la saison 2007/2008, seul club en baisse d'aide (- 25 %). Pour les mêmes saisons et aux mêmes titres, " Avignon volley ball " : 370 500 €, " Cercle des nageurs Avignon CNA " : 39 000 €, " Avignon foot 84 " : 183 000 € (+ 25 %), " Olympique hockey club " : 200 000 € et " Soa XIII " : 92 000 €. □